

5. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette partie doit obligatoirement être remplie, que vous sollicitiez une subvention de la ville pour la première fois ou non, et quelque soit le montant de la subvention demandée.

Je soussigné

représentant légal de l'organisme

en qualité de (fonction)

Déclare que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Certifie que les informations du présent dossier et des pièces annexées sont exactes

Déclare que le dossier de demande de subvention est complet.

Fait le à

Signature :

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le document attestant la délégation de pouvoir.

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.